



L'apprentissage d'une langue étrangère est réglé de manière uniforme dans toute l'Europe. Grâce au projet «PRO SIGN», de telles normes seront également élaborées pour les langues des signes. Une équipe de Suisse a participé au premier atelier européen de ce projet à Graz.

texte: Patty Shores, Brigitte Daiss-Klang, Janja Pangri; adaptation rédactionnelle: Martina Raschle (traduction: Daisy Maglia),
photos: Julia Martens-Wagner, Silva Duka



L'objectif commun de l'atelier est l'introduction du CECR pour les langues des signes dans toute l'Europe.

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) fixe les critères selon lesquels on mesure les connaissances dans une langue étrangère. A l'avenir, il est prévu d'appliquer de tels critères également aux langues des signes. C'est dans ce but que le projet européen «PRO SIGN» a été mis sur pied. L'idée étant de se pencher sur l'enseignement et l'apprentissage des langues des signes.

Du 15 au 17 avril 2013, s'est tenu un premier atelier sur le projet «PRO SIGN» à Graz, en Autriche. Les représentants des trente pays membres du Centre européen des langues vivantes (CELV), dont Patty Shores pour la Suisse, y étaient invités. Dans le cadre de cet atelier, une conférence pour les enseignants en langue des signes traitait de l'application du CECR dans les différents pays. Brigitte Daiss-Klang

et Janja Pangri de la SGB-FSS y ont participé.

CELV

Même si les langues des signes elles-mêmes ne sont pas moins anciennes que d'autres langues - elles ont une histoire tout aussi longue - la recherche et la documentation y relative sont proportionnellement récentes. C'est pourquoi les langues des signes sont considérées comme modernes.

Le CELV, le centre pour les dites «langues vivantes», a été fondé à Graz en 1994. Son objectif: promouvoir la qualité de l'enseignement des langues étrangères et cultiver la diversité culturelle et linguistique de l'Europe.

Promouvoir le droit des apprenants à une formation de qualité constitue la vision à long terme du CELV.

LE CECR

CECR signifie Cadre européen commun de référence pour les langues. Il s'agit d'un code contraignant pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation des connaissances dans une langue étrangère. L'évaluation s'oriente en fonction de six niveaux de référence.

A1 et A2 représentent les connaissances linguistiques «élémentaires» alors que les niveaux B1 et B2 correspondent à une utilisation «indépendante» de la langue. Quant aux niveaux C1 et C2, ils caractérisent la «maîtrise» de la langue. On jugera la capacité d'action dans la langue cible, à savoir la manière dont l'étudiant est à même d'utiliser et de s'exprimer dans la langue-cible.

En tant que cadre contraignant n'étant lié à aucune langue en particulier, le CECR promeut des normes homogènes aussi bien pour le matériel d'enseignement que pour le développement des tests. Ainsi, un niveau peut être vérifiable selon des critères mesurables dans un autre pays.

QU'EN EST-IL DES LANGUES DES SIGNES?

Depuis la fondation du CELV, les langues des signes n'ont pas encore été spécialement promues dans ce contexte. Une proposition innovante à ce sujet a été approuvée en 2012. La coordinatrice du projet, Lorraine Leeson, et son équipe «PRO SIGN» souhaitent établir des normes européennes à des fins professionnelles dans le cadre de leur



projet quadriennal «2012-2015 PRO SIGN». Les niveaux de compétences du CECR de A1 à C2 sont élaborés pour les langues des signes. L'objectif est de pouvoir évaluer les connaissances des étudiants en langue des signes d'une manière standardisée dans toute l'Europe. Les interprètes en langue des signes également pourront être qualifiés professionnellement grâce à ce système.

PREMIER ATELIER EUROPÉEN

Le premier atelier européen autour du projet «PRO SIGN» a eu lieu avec les représentants des trente pays membres du CELV à Graz, en Autriche. Au préalable, cinquante-trois pays européens avaient été consultés sur leur niveau de connaissances au sujet du CECR et leur volonté de l'introduire dans le futur. Vingt-trois pays ont pris part au sondage. Environ la moitié d'entre eux connaissaient le CECR et sont disposés à l'introduire. Cependant, le savoir-faire ainsi que les moyens financiers et en personnel font encore défaut en plusieurs lieux. A noter que l'Autriche, l'Estonie, la France et l'Espagne ont déjà adopté en partie le CECR pour leur langue des signes.

LA LANGUE EST LA CULTURE

Dans les différents ateliers et conférences donnés par les pays pionniers dans l'application du CECR, le fait que

la connaissance de la culture liée à la langue utilisée revête une importance significative a été une fois de plus souligné. Les gens se servent de la langue pour échanger entre eux, son utilisation n'est pas une fin en soi. La langue est un moyen qui véhicule les connaissances et les expériences, les pensées et les sentiments, les valeurs et les attitudes.

On se doit d'entretenir les langues et les protéger de la dégradation. Il est donc juste et important de les apprendre selon les critères professionnels des six niveaux standardisés et mesurables du CECR. Ce qui vient ensuite, c'est le vécu qui réside dans chaque langue et sa culture. Jusque là, un fondement professionnel est cependant nécessaire pour enseigner et apprendre une langue. C'est là qu'intervient le CELV et le projet «PRO SIGN», dans le cadre des langues des signes.

DES OBJECTIFS COMMUNS

Dans le cadre de l'atelier de Graz, Brigitte Daiss-Klang et Janja Pangri, partenaires du projet CECR pour la Suisse, ont pu échanger leurs expériences avec les responsables des autres pays, notamment lors de la conférence «The CEFR for Signed Languages in Higher Education».

Susana Slivensky, représentante du CELV, venue de Strasbourg, a proposé un exposé

d'ouverture sur l'état actuel du CECR en Europe. Elle a souligné qu'à l'avenir, le CECR serait appliqué dans toute l'Europe pour l'enseignement des langues étrangères. Pour cela, une compréhension des différentes cultures et registres linguistiques est nécessaire. Elle a aussi relevé qu'il est important que le CECR soit reconnu officiellement par le CELV pour les langues des signes. C'est d'ailleurs dans ce but que l'équipe du projet «PRO SIGN» collabore avec les représentants européens des langues des signes.

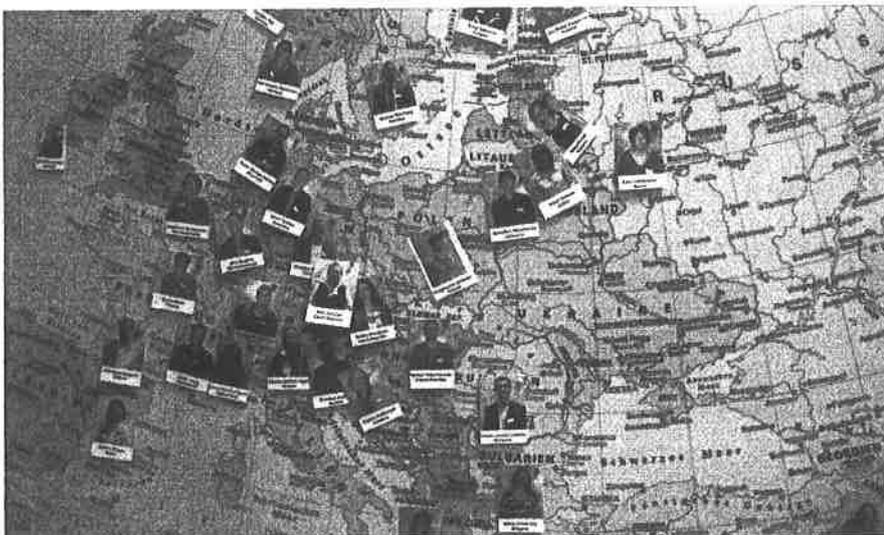
ECHANGES D'EXPÉRIENCES

Au terme de la conférence, les participants se sont entretenus à propos des étapes à venir pour établir une réglementation uniforme. De ces discussions, il est ressorti que les pays n'avaient pas encore tous terminé l'élaboration du CECR pour les langues des signes de A1 à C2. La finalisation et l'amélioration prendra encore du temps.

Les représentants des différents pays ont aussi présenté leurs travaux de projets sur le CECR pour la langue des signes, les contenus d'apprentissage et les moyens d'enseignement. Stefan Goldschmid, de l'Université de Hambourg, a déclaré, par exemple, que la culture sourde devait absolument être prise en considération dans le CECR et a présenté Taubwissen.de, le site internet que son institution a créé sur la langue des signes. Une représentante des Pays-Bas a, elle, présenté des moyens d'enseignement de la langue des signes remarquablement développés pour les niveaux A1 à B2 et plusieurs pays ont assuré le projet suisse de tout leur soutien.

Au terme de la conférence, les résultats des échanges d'expériences ont été résumés dans les points suivants:

- Le CECR pour les langues des signes doit être instauré pour tous les niveaux de compétences. Les contenus d'apprentissage et les moyens d'enseignement doivent permettre un apprentissage professionnel et durable. Afin d'en



Le Centre européen des langues vivantes (CELV) compte 30 pays membres.



garantir la qualité pour la langue des signes, le CELV sera sollicité. Les pays collaborent entre eux.

- Le travail de longue haleine que requiert la collecte des données sur les langues des signes sera pris en considération à l'avenir afin d'être en phase avec le temps.
- Une procédure d'examen du CECR doit être élaborée pour les langues des signes.
- Les plates-formes d'apprentissage de l'équipe «PRO SIGN» sont disponibles sur son site internet où chaque pays européen peut envoyer son projet CECR pour les langues des signes et en télécharger d'autres à des fins d'information.

LE CECR EN SUISSE

Depuis janvier 2013, le pré-projet GER 2011-2012 continue à être développé en étant élargi aux trois langues des signes suisses.

A relever que la version du pré-projet portant sur la langue des signes suisse allemande peut être consultée, par les personnes intéressées, sur le site de la SGB-FSS avec des explications par textes et vidéos. Désormais, la responsable nationale du département langue des signes de la SGB-FSS, Brigitte Daiss-Klang, a effectué la transition entre l'avant-projet et le projet lui-même qui devrait durer encore dix ans.

Les auteurs

- Patty Shores est co-directrice du projet CECR pour la Suisse, co-directrice de la formation en langue des signes GSD et directrice de formation des formateurs en langue des signes AGSA à HfH de Zurich.
- Brigitte Daiss-Klang est co-directrice du projet CECR pour la Suisse et responsable du département Langue des signes auprès de la SGB-FSS.
- Janja Pangri est collaboratrice au projet CECR pour la Suisse et représentante de l'association

Education
Education
Six langues
Six langues

for Modern Languages
für die lebendigen Fremdsprachen
Fremdsprachenzentrum



L'équipe «PRO SIGN» (de g. à d.): Dr. T. Haug, Dr. B. Van den Bogaerde, Dr. Ch. Rathmann, Dr. Lorraine Leeson

Ce qui a été réalisé en 2013:

- transmission de l'expérience du pré-projet à la Suisse romande et au Tessin;
- deux séances de l'équipe centrale;
- trois séances d'équipes nationales pour la préparation LS CECR-CH;
- participation à la conférence «The CEFR for Signed Languages in Higher Education» à Graz les 13 et 14 avril 2013;
- examen des contenus d'apprentissage de la SGB-FSS en langue des signes française et langue des signes italienne.

UN ENSEIGNEMENT DE MEILLEUR QUALITÉ

La SGB-FSS soutient l'acquisition bilingue précoce du langage, entretient la culture de la langue des signes et fixe

professionnelle des formatrices et formateurs en langue des signes (BGA)

Equipe de projet Suisse

Co-direction du projet:

Brigitte Daiss-Klang, SGB-FSS et Patty Shores, HfH Zurich

Collaboratrices:

Viviane Bosen, SGB-FSS (LSF), Michaela Dosch, SGB-FSS (LIS), Equipe centrale de l'avant-projet: Regula Perrollaz, Janja Pangri et Véronique Murk, SGB-FSS

Partenaires / collaboration:

Dr. Christian Rathmann et al,

les normes de qualité de l'enseignement. Pour cette raison, le CECR revêt une très grande importance pour la SGB-FSS. Il correspond à sa stratégie et contribue à rehausser la qualité de l'enseignement de la langue des signes pour atteindre un niveau homogène élevé.

A l'avenir, la langue des signes sera enseignée et évaluée selon les normes européennes. La SGB-FSS proposera le niveau L2 (L = Language) comme langue étrangère et le niveau L1 comme langue maternelle pour les enfants scolarisés en vue d'une socialisation linguistique bilingue. Les formations AGSA-DSGS, AGSA-LSF, AGSA-LIS et les formations continues pour les formateurs diplômés en langue des signes seront également adaptés. ■

Université de Hambourg, Dr. Christiane Hohenstein et al, ZHAW (Haute école des sciences appliquées Zurich), Dr. Matjaz Debevc, Université de Maribor, Slovénie

Informations sur le projet «PRO SIGN»

- La prochaine conférence du CELV est prévue en automne 2014 à l'Université de Hambourg. - Le 5 novembre 2013, de 12h15 à 13h15, se tiendra un colloque, ouvert à tous, de recherche sur ce thème à la HfH de Zurich.